



Liquidation judiciaire à la demande des impôts

Par **neige44**, le **16/08/2010** à **10:48**

Bonjour,

je travaille dans une entreprise individuelle qui doit une grosse somme d'argent pour l'impôt sur le revenu. Nous avons négocié un échéancier que nous avons du mal à tenir car le centre des impôts n'arrête pas de faire des ATD en bloquant le compte bancaire ce qui a fait que nous avons eu des chèques de rejetés donc sa en plus à régulariser.

Là les impôts nous ont encore bloqués les comptes et nous a envoyé un courrier simple nous demandant de faire nous même une demande de liquidation judiciaire auprès du tribunal avec justificatif à leur fournir et sinon c'est le centre des impôts qui feront la demande de liquidation judiciaire.

Que peut-on faire pour éviter cette liquidation judiciaire et éviter les licenciements ?
par avance merci